



GARDERIE SCOLAIRE

☎ : 04.76.65.26.29

Mairie : ☎ 04 76 91 07 29

E- mail : scolaire@ville-charnecles.fr

REGLEMENT GARDERIE ANNEXE ANNEE SCOLAIRE 2026/2027

Horaires et Tarification

Les horaires et tarifs pour l'année scolaire 2026/2027 sont les suivants :

Horaires	Tarifs	Tarifs « EXTERIEURS »*
7H30 à 8H35	2.11 €	2.44 €
13H20 à 13H35	0.49 €	0.56 €
16H30 à 17H30	1.95 €	2.25 €
17H30 à 18H30	1.95 €	2.25 €

*** Le tarif « EXTERIEURS »**
concerne les familles
habitant une autre
commune que CHARNÈCLES.

Toute plage horaire commencée est due. Au-delà de 18H30, une pénalité forfaitaire de 5 euros sera applicable par quart d'heure de retard. Tout quart d'heure commencé sera dû.

Dates de prélèvement

Pour les règlements par prélèvement automatique, le calendrier est le suivant :

PERIODES FACTUREES	DATES DE PRELEVEMENT
Du 1 ^{er} au 30 septembre 2026	10 novembre 2026
Du 1 ^{er} au 16 octobre 2026	10 décembre 2026
Du 3 au 30 novembre 2026	11 janvier 2027
Du 1 ^{er} au 18 décembre 2026	10 février 2027
Du 4 au 31 janvier 2027	10 mars 2027
Du 1 ^{er} au 12 février 2027	12 avril 2027
Du 1 ^{er} au 31 mars 2027	10 mai 2027
Du 1 ^{er} au 10 avril + du 26 au 30 avril 2027	10 juin 2027
Du 1 ^{er} au 31 mai 2027	12 juillet 2027
Du 1 ^{er} juin au 2 juillet 2027	10 août 2027

Adopté par délibération du conseil municipal de Charnècles le 19/08/2026.

Le maire,
Bertrand RICHARD.

